

CRÉER SON ATELIER DE PRODUCTION DE BOIS BRULE (METHODE YAKI SUGI)

Jeudi 20 octobre 2022 13120 Gardanne (adresse exacte à préciser) * Formation proposée en présentiel *



DURÉE: 1 journée (8 heures)

PUBLIC VISÉ: Artisans du secteur de la construction, des métiers d'art (ébénistes, marqueterie, designers d'intérieur), maîtres d'œuvre, architectes, élus de collectivités territoriales

>>> Pré-requis : Connaissance des normes et règles de la construction bois liées au bardage



OBJECTIFS:

- Etre capable de produire du bois brûlé pour une approche intérieure et/ou extérieure
- Mettre en place et organiser son atelier de production en toute autonomie
- Appréhender la qualité du bois nécessaire en fonction de la destination de sa production et des normes actuelles



PROGRAMME:

Module 1 : Comprendre le bois et le yaki sugi

Durée: 1 h 00

Le bois brûlé, origines, enseignements et usages possibles

Module 2 : Apprendre à produire le bois brûlé

Durée: 4 h 00

- Réaliser une colonne de 3 planches en longueur et largeur
- Assembler une colonne : choix fil et découpe, disposition des planches, disposition des fils, gestion du serrage
- Gestion du feu : dynamisation, choix des matériaux de combustion
- Brûlage de colonne : maintien, durée du brûlage selon les conditions climatiques
- Extinction
- Stockage, méthodes

Module 3 : Apprendre à brosser et huiler le bois pour un usage intérieur

Durée : 3 h 00

- Les outils
- Le brossage
- Huilage : choix des huiles, préconisations

Module 4 : Mettre en place son atelier de production de yaki sugi

Durée: 1 h 30

- Conseils de mise en œuvre d'un brûlot
- Positionner ses 4 stands : assemblage, brûlage, extinction, stockage
- Vérifier les éléments de sécurité avant et tout au long de la production
- Guider un stagiaire pour la mise en œuvre des colonnes, répartition des attaches et qualité de serrage
- Exécuter le brûlage et gérer l'épaisseur de la pyrolyse pour un brûlage de qualité
- Organiser le stockage et la protection de la production









Photo: © Cyrille Weigner - PNCB

>>> CRÉER SON ATELIER DE PRODUCTION DE BOIS BRULE (METHODE YAKI SUGI)





DURÉE: 1 journée (8 heures)

FORMATEURS: Maryline Le Goff - Idée d'Oasis

Compétences: Gestion de projet en création d'habitat naturel et écologique. Conception et construction en matériaux sains (bois, paille,...) et aménagement d'espace. Auto-constructrice et fabricante de bois brûlé ● Formation initiale: Master professionnel géo-aménagement « Aménagement et collectivités territoriales » - Maîtrise de recherche en sciences humaines et sociales.

Important

- Le nombre de stagiaires est limité à 6. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation
- Date limite d'inscription le jeudi 13 octobre 2022

Prix:

540 € TTC (TVA 20 %)

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA.

Chèque débité après la tenue de la formation sauf demande d'un délai supplémentaire.

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue 83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033 déposé auprès de la DREETS AuRA.

Fibois AuRA est certifiée Qualiopi pour son activité de formation continue.

Conditions remplies pour une prise en charge par votre OPCO ou autre organisme collecteur.

Modalités d'évaluation

- · Fiche d'entrée en formation (informations et attentes stagiaire).
- · Questionnaire d'évaluation des acquis dans le cadre d'un travail pratique.
- · Fiche de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires.

Après réalisation le stagiaire recevra une attestation de fin de formation.

Modalités d'accueil

Séance de formation en salle abritée et en espace atelier. Equipements individuels nécessaires (chaussures de sécurité, gants cuirs épais avec manchette, tenue de travail en coton épais, 1 paire de ciseaux à bois larges et plats)

Pour toute demande particulière (handicap,...), nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager

Référent handicap: Jean-Pierre Mathé // 04 73 16 59 79 // jp.mathe@fibois-aura.org

Méthodes mobilisées

Moyens ou outils utilisés

- ☐ Salle de cours abritée
- ☐ Espace adapté pour atelier de production
- MindMap
- ☐ Ressources pédagogiques en format numérique ou papier
- Extraits d'articles
- Documents prise de note

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- ☐ Apports avec mise en œuvre pratique







DURÉE: 1 journée (8 heures)

BULLETIN REPONSE À COMPLETER

FORMATION

Créer son atelier de production de bois brûlé (Méthode Yakisagi)

Présentiel				
Date limite d'inscription le jeudi 13 octobre 2022				
Entreprise / Organisme :				
Activité :				
Prénom du (ou des) stagiaire(s):				
Adresse :				
Code postal :Ville : Tél :Mail : Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription:				
Tél :Mail :				
☐ participera à la formation le 20 octobre 2022	☐ 540 € TTC par stagiaire	9		
Nombre de participants :	Montant :			€
Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO :	☐ oui	□ non		
Si oui, précisez le nom de l'OPCO :				
Demandez-vous la subrogation de paiement à votre OPCO :	q oui	q non		
Souhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation :				

A retourner par courrier avec le règlement à

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes 10 Allée des Eaux et Forêts **63370 LEMPDES**

Date / Cachet / Signature

Fibois Sud PACA est membre

